Province de Québec, Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois.

Procès-verbal de la session régulière de l'assemblée du conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois tenue le lundi 7 mars 2022, à 19h30, à l'hôtel de ville, 1218, route 133, sous la présidence du Maire M. Jacques Lavallée.

Conseillers(ères) présents(es) :	Mmes	Sophie Baril Nathalie Bonneville Karine Clouâtre Geneviève Girard
	MM.	Martin Carrier Jacques Malouin

QUORUM

Le secrétaire-trésorier, Fredy Serreyn, est présent.

2022-03-001 **Ouverture de l'assemblée**

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, et appuyé par M. Martin Carrier :

L'ouverture de l'assemblée à 19h30.

Adoptée à l'unanimité

2022-03-002 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Mme Sophie Baril, et appuyé par Mme Geneviève Girard :

L'adoption de l'ordre du jour tel que présenté, en laissant le point varia **ouvert.**

Adoptée à l'unanimité

2022-03-003 **Adoption des procès-verbaux de l'assemblée spéciale du budget du 24 janvier 2022, de la consultation publique et de l'assemblée régulière du mois de février 2022**

CONSIDÉRANT qu'une copie des procès-verbaux de l'assemblée spéciale du budget du 24 janvier 2022, de la consultation publique et de l'assemblée régulière du 7 février 2022, a été remise à chaque membre du Conseil avant l'assemblée, ce qui dispense de lecture.

Il est proposé par Mme Karine Clouâtre, et appuyé par M. Martin Carrier :

D'adopter les procès-verbaux de l'assemblée spéciale du budget du 24 janvier 2022, de la consultation publique et de l'assemblée régulière du 7 février 2022, tel que présentés.

Adoptée à l'unanimité

2022-03-004 **Rapport de l'inspecteur pour le mois février 2022**

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du rapport de l'inspecteur du mois de février 2022.

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, et appuyé par Mme Karine Clouâtre :

D'adopter le rapport des permis émis des du mois de février 2022 tel que présenté.

2022-03-004.1 **Personne désignée, gestion des cours d'eau**

CONSIDÉRANT que M. Mathieu Senécal, inspecteur municipal est la personne désignée aux cours d'eau.

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, et appuyé par Mme Karine Clouâtre :

D'autoriser M. Mathieu Senécal, inspecteur municipal, à assister aux rencontres de la M.R.C. à titre de personne désignée pour la gestion des cours d'eau pour la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois.

Adoptée à l'unanimité

2022-03-005 **Décision sur la demande de dérogation mineure DM2022-02, lot 4 565 407, #244, 12e Avenue**

Considérant qu' il s'agit d'une dérogation de 1.82 mètre d'empiètement dans la marge avant minimale;

Considérant que l'agrandissement projeté se fait en grande partie sur la galerie existante;

Considérant que le bâtiment principal se trouve sur un lot de coin et que la marge avant minimale du côté de la rue Dupuis est respectée;

Considérant que de refuser la demande pourrait causer un préjudice au demandeur;

Considérant que d'accorder la demande ne porterait pas atteinte aux propriétaires des immeubles voisins;

Il est proposé par M. Martin Carrier, appuyé par Mme Karine Clouâtre :

D'accepter, selon la recommandation du CCU, la demande visant un agrandissement du bâtiment principal qui aura pour effet de réduire la marge avant minimale à 6.18 mètres.

Adoptée à l'unanimité

2022-03-006 **Modification de zonage zone RA-3 et élevages fort coefficient d'odeur**

CONSIDÉRANT la demande du propriétaire des lots non construits sur le côté nord de la 12ième avenue, et qu'il prévoit les mettre en vente pour construction;

CONSIDÉRANT que les lots actuels peuvent être construits avec une autorisation C.P.T.A.Q;

CONSIDÉRANT le projet de desservir avec l'aqueduc municipal seulement et que ces propriétés devront être munis d'un système de traitement des eaux usées privé et que ces systèmes sont autorisés en zone inondable et qu'il y a lieux de revoir la limite du zonage dans ce secteur RA-3;

CONSIDÉRANT également que pour des élevages artisanaux (fermettes), il y a lieu de corriger la définition d'élevage à fort coefficient d'odeur et d'adapter la grille des usages en conséquence.

Il est proposé par Mme Sophie Baril, appuyé par M. Jacques Malouin :

De mandater la firme GESTIM pour procéder aux projets de modification du règlement de zonage, pour analyse et étude par le Conseil.

Adoptée à l'unanimité

2022-03-007 **Modification du périmètre urbain art. 59 LPTAQ**

CONSIDÉRANT l'existence de zone d'exclusion agricole en périphérie du périmètre urbain qui est présentement en usage agricole;

CONSIDÉRANT que cette superficie ne pourra pas être utilisé à des fins de construction résidentielle, mais qu'il serait nécessaire de demander un transfert pour rendre praticable le prolongement des rues 28ième Avenue et Des Moissons;

CONSIDÉRANT qu'il serait opportun de compléter le bouclage de ces rues et les réseaux aqueduc et égouts sanitaires déjà en place.

Il est proposé par M. Martin Carrier, et appuyé par Mme Geneviève Girard :

D'autoriser la préparation de la demande auprès de la CPTAQ et du MAMR pour le transfert des superficies équivalentes (inclusion/ exclusion) de manière à utiliser les infrastructures de façon efficace.

Adoptée à l'unanimité

2022-03-008 **Projet implantation tour de télécommunication - Consultation publique**

CONSIDÉRANT Le projet de la compagnie Vidéotron pour l'implantation d'une tour de télécommunication;

CONSIDÉRANT l'analyse des emplacements possibles;

CONSIDÉRANT l'endroit le plus isolé et éloigné des résidences, soit l'emplacement du rang St-Louis, serait la sélection la plus appropriée;

Le Conseil propose :

De suspendre le point afin de procéder à la période de question et y revenir par la suite.

2022-03-009 **Règlement relatif à la garde des animaux, adoption**

CONSIDÉRANT l'avis de motion du 7 février 2022 concernant le projet du Règlement #192-1 relatif à la garde des animaux.

Il est proposé par Mme Sophie Baril, et appuyé par Mme Geneviève Girard :

D'adopter le Règlement # 192-1 en apportant les modifications des articles 7, 16, 17 et 19.1, concernant entre autres, l'exclusion de l'abattage des animaux de ferme.

Adoptée à l'unanimité.

2022-03-010 **Règlement de délégation de pouvoir, adoption**

CONSIDÉRANT l'avis de motion du 7 février 2022 concernant le projet du Règlement #700-1 concernant la délégation de pouvoir de dépenses au directeur général et aux cadres autorisés.

Il est proposé par Mme Karine Clouâtre, et appuyé par M. Jacques Malouin :

D'adopter le Règlement #700-1 concernant la délégation de pouvoir de dépenses au directeur général et aux cadres autorisés, tel que présenté incluant les modifications apportées.

Adoptée à l'unanimité

2022-03-011 **Avis de motion, règlement relatif au Comité consultatif d'urbanisme**

CONSIDÉRANT le nombre de curriculums vitae reçus;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire se réunir afin d'examiner les candidatures.

Le Conseil propose :

De reporter le point à la prochaine assemblée du 4 avril 2022.

Adoptée à l'unanimité

2022-03-012 **Projet de règlement Éthique et déontologie**

CONSIDÉRANT l'avis de motion du 7 février 2022 concernant le Règlement #901-2 sur l'éthique et déontologie des élus.

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, et appuyé par Mme Geneviève Girard :

D'adopter le projet de règlement #901-2 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus(es) tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2022-03-013 **Programme de subvention municipale aux activités de loisirs**

Le Conseil propose :

De reporter le point ultérieurement.

Adoptée à l'unanimité

2022-03-014 **appui au projet soutien aux initiatives de commémoration du Centre d'Art de Sabrevois (CAS)**

CONSIDÉRANT que le Centre d'arts de Sabrevois procède à une demande d'aide financière auprès du ministère de la Culture et de Patrimoine Canada dans le cadre du programme Soutien aux initiatives de commémoration afin de souligner le 175e anniversaire de l'ancienne église anglicane située sur le territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois;

CONSIDÉRANT que le projet est porteur pour la communauté et totalement appuyé par la MRC du Haut-Richelieu;

CONSIDÉRANT l'expertise de l'organisme maintes fois démontrée par plusieurs réalisations antérieures;

CONSIDÉRANT que l'événement et les activités proposées auront des retombées pérennes pour la municipalité et la région;

Il est proposé par Mme Geneviève Girard, appuyé par Mme Sophie Baril et résolu :

D'appuyer l'ensemble des démarches du Centre d'arts de Sabrevois pour la commémoration du 175e anniversaire de l'église anglicane, de même que l'organisation d'un événement de mapping vidéo architectural;

D'appuyer toutes les démarches relatives à l'obtention d'aide financière sollicitée auprès de Patrimoine Canada et du ministère de la Culture.

Adoptée à l'unanimité

2022-03-015 **Autorisation de signature, acquisition terrain Quai Ryan**

CONSIDÉRANT la résolution 2022-02-022.1 concernant l'acquisition du terrain adjacent au Quai Ryan.;

CONSIDÉRANT les délais, la décision de la C.P.T.A.Q. et la renégociation avec le propriétaire ;

Il est proposé par M. Martin Carrier, et appuyé par M. Jacques Malouin :

D'autoriser le Maire, M. Jacques Lavallée et le directeur Général, M. Fredy Serreyn à signer les documents relatifs à l'acquisition du terrain de M. Khoury, adjacent le Quai Ryan, selon les modalités convenues.

Adoptée à l'unanimité

2022-03-016 **Proposition d'achat de terrain, 5e Avenue zone inondable 0-2 ans**

Le Conseil propose :

De reporter le point ultérieurement.

2022-03-017 **Nomination des Conseillers responsable de comités (bibliothèque, comité d'urbanisme, CAS, travaux publics)**

Le Conseil propose :

De reporter le point ultérieurement.

2022-03-018 **Zone de Loisirs Montérégie, frais d'adhésion**

CONSIDÉRANT qu'en renouvelant l'adhésion cela permet : D'être admissible au programme Population active (achat de matériel durable en matière d'activités physiques); De faire l'emprunt du matériel adapté et des jeux de ZLM, et ce, gratuitement; De recevoir par courriel les informations et les documents relatifs au Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées et au Programme projet loisir; D'avoir la possibilité de devenir membre de l'AQLPH et d'avoir l'assurance des Administrateurs, dirigeants et civile de BFL Canada, au coût de 300 $. Cette assurance est la même que celle offerte par plusieurs villes.

Il est proposé par Mme Karine Clouâtre, et appuyé par M. Martin Carrier :

De procéder à l'adhésion à Zone de Loisirs Montérégie au coût de 75$ annuellement.

Adoptée à l'unanimité

2022-03-019 **Collation des grades, Polyvalente Marcel Landry secondaire 5**

CONSIDÉRANT que la Polyvalente Marcel-Landry à fait une demande de contribution pour la collation des grades 2022.

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, et appuyé par Mme Sophie Baril :

Que le Conseil adopte une contribution de 200 $ à la Polyvalente Marcel-Landry pour la collation des grades 2022.

2022-03-020 **Dépenses du mois de février 2022 à être autorisées**

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont reçu la liste des dépenses du mois de février 2022 et que ceux-ci confirment en avoir pris connaissance.

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, et appuyé par Mme Karine Clouâtre :

D'autoriser les factures et le paiement des dépenses du mois de février 2022 totalisant un montant de 188 800,25 $, et ce tels que présentés dans le rapport mensuel.

Avec la certification de fonds disponibles par le secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité

2022-03-021 **Correspondance**

2022-03-022 **Varia**

2022-03-022.1 **Programme Arbre Évolution reboisement social**

CONSIDÉRANT la résolution 2022-02-021.3 pour la demande à Arbre-Évolution dans le cadre du programme de Reboisement Social;

Il est proposé par Mme Geneviève Girard, et appuyé par Mme Karine Clouâtre :

D'autoriser une participation au programme Arbre Évolution reboisement social au coût de 1500 $.

2022-03-022.2 **Adoption du schéma de couverture de risque incendie pour l'an 4**

CONSIDÉRANT que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de deuxième génération de la MRC du Haut-Richelieu est entré en vigueur le 23 février 2018;

CONSIDÉRANT que chaque municipalité doit produire un rapport annuel d'activités, tel que prescrit par l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

CONSIDÉRANT que le ministère de la Sécurité publique a autorisé la réalisation du rapport annuel d'activités selon la période du 1er janvier au 31 décembre;

CONSIDÉRANT que le rapport annuel d'activités présente la part de réalisation des actions prévues au plan de mise en œuvre (PMO) ainsi que des indicateurs et des statistiques;

CONSIDÉRANT que le rapport annuel d'activités de l'an 4, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2021, a été complété par le directeur du service de sécurité incendie de la municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu, selon l'entente intermunicipale;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil de la municipalité de Sainte-Anne de Sabrevois ont pris connaissance dudit rapport;

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, appuyé par Mme Geneviève Girard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois adopte le rapport annuel d'activités de l'An 4, en lien avec le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de deuxième génération et autorise sa transmission à la MRC du Haut-

Richelieu. Cette dernière consolidera l'ensemble des rapports annuels d'activités des municipalités de la MRC et le transmettra par la suite au ministère de la Sécurité publique.

2022-03-023 **Période de questions**

2022-03-024 **Fermeture ou ajournement de l'Assemblée**

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, et appuyé par Mme Karine Clouâtre :

La fermeture de l'assemblée à 20h10.

Adoptée à l'unanimité

M. Jacques Lavallée
Maire

M. Fredy Serreyn
Secrétaire-Trésorier